Nations Unies S/PV.5692



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 juin 2007
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 5692e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le mardi 12 juin 2007, à 10 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

> « Le 12 juin 2007, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 5692e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement.
>
> Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ont entendu un exposé présenté, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, par Mme Lisa Buttenheim, Directrice de la Division Asie et Moyen-Orient du Département des opérations de maintien de la paix. »

07-37982 (F) 120607 120607